

figureront à l'ordre du jour de la conférence fédérale-provinciale de la semaine prochaine?

Le très hon. M. Trudeau: La question générale des langues officielles figurera à l'ordre du jour, monsieur l'Orateur. Quoi qu'il en soit, le sous-comité des fonctionnaires aura remis un rapport qui sera une tranche du rapport global du comité des fonctionnaires et si, comme on le prévoit, les provinces et le gouvernement fédéral décident d'examiner le rapport, ils ne se borneront pas à la question générale des langues mais commenteront en gros les recommandations contenues dans le second volume. Je me contente d'ajouter que nous n'aurons peut-être pas le temps en une seule semaine d'aboutir à grand-chose pendant cette conférence.

AIR CANADA

LE COMMUNIQUÉ DE PRESSE SUR LA VENTE DE LA BASE DE REVISION À WINNIPEG

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Ma question s'adresse au premier ministre et se rapporte à un communiqué à la presse à propos de la base d'Air Canada à Winnipeg qui figure en appendice à la page 3731 du *hansard* d'hier. D'après le communiqué, les négociations pour la vente de la base comportent toujours la protection des intérêts des employés actuels. Cela veut-il dire que les employés sont assurés de conserver leur emploi, leur ancienneté et les autres droits qu'ils possèdent maintenant?

Le très hon. P.-E. Trudeau (premier ministre): Je me demande si le député poserait sa question au ministre des Transports. Le communiqué à la presse relève de sa compétence. Je ne saurais répondre à cette question.

QUESTION POSÉE AU CABINET

A l'appel de l'ordre du jour.

M. John Burton (Regina-Est): Je voudrais demander au premier ministre quels engagements il a pu prendre envers l'Association des manufacturiers canadiens en réponse à son mémoire où elle s'oppose à toute orientation vers une économie dirigée?

M. l'Orateur: A l'ordre. La question ne saurait être posée en ce moment.

[M. Lewis.]

LA PROCÉDURE DE LA CHAMBRE

MOTION VISANT À L'ADOPTION DU QUATRIÈME RAPPORT DU COMITÉ SPÉCIAL

M. D. Gordon Blair (Grenville-Carleton) propose:

Que le quatrième rapport du comité spécial de la procédure de la Chambre, présenté à la Chambre le vendredi 6 décembre 1968, soit adopté.

—Monsieur l'Orateur, je propose l'adoption du quatrième rapport du comité spécial de la procédure de la Chambre. Ce faisant, j'espère... (*Exclamations*)

Je m'empresse de dire que nous n'avons pas tenu compte des appareils électroniques, mais nous aurions peut-être dû le faire.

M. Nowlan: L'éclairage du Parlement s'affaiblit.

M. Blair: En proposant cette adoption, j'espère pouvoir préciser brièvement, sans porter atteinte au Règlement de la Chambre, la nature des trois rapports déposés vendredi dernier. Le troisième rapport explique les diverses recommandations du comité. Ces recommandations se présentent sous forme de projet de règlement dans les quatrième et cinquième rapports. Le quatrième rapport renferme des recommandations importantes du comité, notamment sur les sujets suivants: subsides, voies et moyens, processus législatif, programmation des travaux de la Chambre et ainsi de suite. Le cinquième rapport contient un certain nombre de modifications importantes quoique moins significatives ainsi que d'autres modifications dont la portée dépendra de l'adoption du quatrième rapport.

● (4.00 p.m.)

J'ai conscience, au moment de faire ces remarques, des devoirs qui m'incombent en tant que président de ce comité. J'ai l'intention de m'en tenir aux faits, de parler avec objectivité et sans parti pris, afin de tenter d'expliquer ce que ce comité, composé de représentants de tous les partis à la Chambre, s'est efforcé d'accomplir dans ses rapports.

Je vous dirai tout d'abord que votre comité a tenu 26 réunions en un peu moins de trois mois, que toutes ses délibérations ont été empreintes d'une extrême cordialité et que nous y avons échangé les opinions les plus complètes et les plus franches qui soient. Pour finir, et en dépit de tous ses efforts, le comité a dû convenir qu'il ne pouvait se mettre d'accord sur ce qui se résume, me semble-t-il, à deux ou trois problèmes, tout au plus.